

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 29 JUIN 2022  
COMPTE-RENDU**

Le Conseil Communautaire était présidé par Madame Catherine JULLIEN-BRECHES, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

Aucune observation n'ayant été reçue, le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 04 mai 2022 est soumis au vote et adopté à l'UNANIMITE.

Monsieur BOUGAULT-GROSSET Christophe est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITE.

**MOBILITE - ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE BILLETTTIQUE INTERMODALE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Région et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**MOBILITE – ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET FINANCIERE POUR L'IMPLANTATION D'UN SERVICE D'AUTOPARTAGE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Région et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**MOBILITE – ETUDE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS POUR RELIER AU NOUVEL ASCENSEUR VALLEEN**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Région et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**CULTURE – SUBVENTIONS CULTURELS POUR 2022**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide du versement en 2022 des subventions prévues au budget et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**RESSOURCES HUMAINES – VACATION POUR LA DISTRIBUTION DE COMMUNICATIONS COMMUNAUTAIRES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à recruter des vacataires pour la distribution des communication/bulletin communautaires, fixe la rémunération de chaque vacation en fonction du nombre de bulletin/communication distribuées :

- Tarif zone de montagne/station : 0.30€/bulletin distribué.
- Tarif ville : 0.25€ / bulletin distribué.

Et inscrit les crédits nécessaires au budget.

**RESSOURCES HUMAINES – DEFINITION D'UN PROJET ET CREATION D'EMPLOI NON PERMANENT NECESSAIRE A LA REALISATION DE CE PROJET – ECONOMIE DE FLUX**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la création d'un emploi non permanent relevant de la catégorie A à temps complet, à raison de 35h par semaine à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.



**RESSOURCES HUMAINES – RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2021**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte du rapport annuel présenté en annexe sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2021 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**RESSOURCES HUMAINES – CONDITIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES  
FRAIS DE DEPLACEMENTS**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire Approuve les modalités de prise en charge et de remboursement des frais de déplacement applicables aux agents de la collectivité et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**ORDURES MENAGERES – RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SERVICE DE COLLECTE DES  
ORDURES MENAGERES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport d'activité 2021 du service de collecte des ordures ménagères, dit que le rapport d'activité 2021 du service de collecte des ordures ménagères sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**ORDURES MENAGERES – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SITOM DES  
VALLEES DU MONT-BLANC**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport d'activité 2021 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – ESPACE VALLEEN – ACTION 9A – CONVENTION  
ETUDE CLIMSNOW ENTRE LA CCPMB ET LES DOMAINES SKIABLES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier et indique que les crédits nécessaires pour cette opération sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice 2022.

**ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES – MODIFICATION DE DELEGATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire les pouvoirs énumérés ci-dessus pour la durée de son mandat :

17° De procéder aux demandes de subvention auprès de tout organisme financeur, pour l'attribution d'aides financières Concernant les projets liés aux compétences de la Communauté de Communes.

18° De déposer la candidature de la Communauté de Communes aux différents appels à projets et labels nationaux en lien avec les compétences de la communauté de communes.

Supprime la délégation au Président concernant la fixation des tarifs, indique que les délégations présentes dans la délibération n°2021/078 demeurent inchangées et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Egalement, le Conseil Communautaire a supprimé la délégation de pouvoir au Président suivante :



10° De fixer les tarifs et accorder des exonérations des droits prévus au profit de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc qui n'ont pas un caractère fiscal ;

**ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES – CENTRES DE VACCINATION COVID – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCPMB**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide le versement d'une subvention exceptionnelle pour les communes de Sallanches et Passy à hauteur de 43 210.75€ chacune et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte les modifications proposées, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, au règlement intérieur de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, précise que les autres articles du règlement intérieur demeurent inchangés et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES – MODIFICATION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire nomme Madame Gisèle JACQUIER, membre de la commission Agriculture/Biodiversité de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, nomme Madame Solange COOKE, membre de la commission Mobilité de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, nomme Madame Sabine BERTHELOT, membre de la commission Culture de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**PATRIMOINE – CENTRE SPORTIF DU FAYET – TARIFS D'UTILISATION**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire fixe les tarifs d'utilisation du centre sportif du parc thermal du Fayet de la manière suivante :

	SCOLAIRES hors lycée	LYCEE	ASSOCIATIONS SPORTIVES TARIF -50% Pour les associations ayant un sport en lien avec l'équipement	AUTRES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE	ASSOCIATIONS HORS TERRITOIRES et CE
GYMNASES	Gratuit	20€/ h	12,5€/h	25€/h	35€/h
MUR ESCALADE		17,5€/ h	12,5€/h	25€/h	35€/h
STADE/PISTE ATHLETISME		6,75€/ h	2,5€/h	5€/h	10€/h
PISCINE		85€/ h	12,5€/h bassin	25€/h bassin	25€/h ligne

et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**DEVELOPPEMENT DURABLE – IMPLICATION DE LA CCPMB DANS LES FUTURS PROJETS AGRI-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire déclare son intérêt pour le dispositif PAEC FIER ARAVIS porté par la CCVT et confirme les représentants au sein du Comité de pilotage dédié (Jacques ZIRNHELT et Sidney CONTRI), s'engage à participer financièrement au reste à charge qui sera sollicité par la CCVT dans le cadre du fonctionnement du PAEC FIER ARAVIS, dans le cadre de la future convention qui sera établit entre la CCVT et les différentes collectivités partenaires, déclare son intérêt pour le dispositif PAEC MONT-BLANC ARVE GIFFRE pour lequel la CCPMB s'engage



à être opérateur, soit le porteur de la démarche pour le compte des différentes collectivités concernées et ainsi effectuer les démarches officielles de candidature, confirme la désignation de Claude CHAMBEL et Annette BORDON comme élu référent au comité de pilotage, autorise le Président à déposer les demandes de financement nécessaire au fonctionnement du PAEC MONT-BLANC ARVE GIFFRE sur la période 2023-2027 et à préparer les conventions de partenariat avec les collectivités et structures partenaires du projet et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **HABITAT – MODIFICATION D'UN CRITERE DE L'AIDE CASERENOV CORPOPRIETE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire indique que l'aide CaseRénov copropriété est cumulable avec les autres dispositifs nationaux dont Ma Prime Rénov copropriété, précise que les autres critères de la délibération n°2021/111 du 24 novembre 2021 restent inchangés et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **HABITAT – CREATION DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT DU PAYS DU MONT-BLANC**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire valide la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) sur le territoire de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, valide la création d'un groupe de travail *ad hoc*, autorise le Président à associer les personnes morales identifiées selon les modalités de l'arrêté de composition et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **HABITAT – APPROBATION DU DEUXIEME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2022-2028**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le Programme Local de l'Habitat 2 du Pays du Mont-Blanc défini pour la période 2022-2028 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **ABATTOIR – PROTOCOLE TRANSACTIONNEL FIN DSP**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer le protocole d'accord transactionnel en annexe de la présente délibération et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **ABATTOIR – CREATION D'UNE REGIE DOTE DE LA SIMPLE AUTONOMIE FINANCIERE ET APPROBATION DES STATUTS**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de créer, à compter du 10 juillet 2022, une régie dotée de la seule autonomie financière, dénommée « régie abattoir », pour l'exploitation de l'abattoir de Megève et Passy, décide que le budget annexe abattoir sera assujéti, sur option, à la TVA, décide que le budget principal fera une avance de trésorerie au budget annexe abattoir à hauteur de 300 000 €. Conformément à l'article R2221-79 du CGCT, cette avance sera remboursée dans un délai maximal de 30 ans, approuve les statuts de la régie et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **ABATTOIR – NOMINATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ABATTOIR**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la proposition du Président et désigne comme suit les membres élus de la CCPMB :

- Jean-Marc PEILLEX
- Catherine JULLIEN BRECHES
- Claude CHAMBEL



- Christelle REBET
- Serge REVENAZ
- Jacques ZIRNHELT
- Georges MORAND

Donne Délégation au Président pour nommer au Conseil d'Exploitation les membres parmi les usagers et professionnels, donne Délégation au Président pour nommer au Conseil d'Exploitation, les membres élus de la CC Vallée de Chamonix sur proposition du Président de cette Communauté de Communes, précise que le mandat de ces membres prendra terme au renouvellement de l'assemblée communautaire et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET PRINCIPAL**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget Principal pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **FINANCES – SUBVENTION D'EQUILIBRE VERSEE PAR LE BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE ABATTOIR**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre complémentaire de 479 500€ du budget principal au budget annexe Abattoir pour l'exercice 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ANNEXE ABATTOIR**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les ajustements inscrits au budget Abattoir pour l'exercice 2022, conformément à la répartition par chapitre et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **ABATTOIR – GRILLE TARIFAIRE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les tarifs et taxes applicables à l'abattoir Pays du Mont-Blanc à compter du 10 juillet 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 10 JUILLET 2022**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le tableau des emplois qui prendra effet au 10 juillet 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **ADMINISTRATION GENERALE – SUPPRESSION D'UNE MOTION POUR L'ACCELERATION DU FRET FERROVIAIRE ET LE NON DOUBLEMENT DU TUNNEL SOUS LE MONT-BLANC ET AJOUT D'UNE MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE SNCF LA ROCHE-SUR-FORON-LE FAYET-SAINT-GERVAIS A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette modification de l'ordre du jour.

#### **MOBILITE – MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE SNCF LA ROCHE-SUR-FORON-LE FAYET-SAINT-GERVAIS**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette motion.



# Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, donne lecture des décisions du Président et du Bureau communautaire prises en vertu de la délibération n°078/2021 portant délégation du conseil communautaire au Président et au Bureau en application des articles L 5211-2, L5211-10 et L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 20h30.

Par délégation du Président,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente,  
Catherine JULLIEN-BRECHES.

